

## CHAPELLES ET CHAPELLENIES

11 septembre 2022

Dans le pouillé de Lyon, l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste, est attestée dès l'année 1250. Il est cependant peu probable, compte tenu de son emplacement qu'elle soit beaucoup plus ancienne, même si la dédicace à saint Jean-Baptiste, était traditionnellement donnée aux églises du Bas Empire Romain (284-476), en mémoire de celui qui avait baptisé le Christ<sup>1</sup>. D'après les comptes savoyards<sup>2</sup> on recouvrait sa toiture de tuiles vers 1365 ; s'agissait-il d'un nouvel édifice ou d'une réparation ?

Les chapelles latérales adjointes progressivement à la nef de l'église primitive formaient probablement des ensembles disparates dont nous n'avons aucune idée précise, car il n'existe pas de description antérieure aux transformations importantes du XIX<sup>e</sup> siècle, l'église ayant pris son aspect définitif en 1891-1892.

*A contrario*, on dispose de nombreux actes relatifs aux **chapellenies**, leur création et leur gestion, dont certaines remontent au XVI<sup>e</sup> siècle. Cette étude est **l'occasion de répertorier les familles nobles et bourgeoises locales qui ont possédé et ont transmis ces fondations jusqu'à la fin de l'Ancien Régime**. Pour ce qui concerne la description de l'église actuelle, nous donnons *in fine* les références à consulter. Les quelques chapelles recréées après la Restauration ne sont plus particulières, mais collectives.

### Chapelles – Chapellenies

Le mot « chapelle », *capella* en latin, vient de *cappa*, chape, vaste manteau enveloppant tout le corps ; il apparaît au VIII<sup>e</sup> siècle pour désigner une **institution**. Par extension, au Moyen Âge, le terme se rapportait à un petit édifice religieux chrétien à l'**usage particulier** d'un souverain, d'un seigneur, d'un dignitaire de l'Église, d'un établissement ou d'une confrérie ; il comportait un autel où officiait un desservant attitré, appelé chapelain. Consacrée au culte d'un saint pour lequel le fondateur avait une dévotion particulière, la chapelle servait aussi à célébrer les baptêmes, mariages, funérailles des membres de la famille qui étaient inhumés dans l'édifice même, *au plus près de Dieu*. Ces petits sanctuaires chrétiens privés trouvèrent très tôt leur origine dans les *aedicula* païens romains<sup>3</sup>.

Le fondateur dotait sa chapelle d'un bénéfice ou **chapellenie**, composé de fonds assignés, légués pour être employé à perpétuité au financement d'un **chapelain**, ou **recteur**, assurant le service divin et la gestion du patrimoine de la chapelle. Ce système permettait parfois de procurer un revenu à un prêtre membre de la famille. Le terme de vrai **patron** désignait le fondateur de la chapelle ; les successeurs n'étaient que simples **patrons**. Ce sont eux qui proposaient les chapelains à l'archevêque du diocèse qui fournissait les **lettres de provisions**. Les nombreuses archives relatives à la gestion des chapellenies permettent de faire l'historique des patrons et chapelains successifs, parfois jusqu'à la confiscation par l'État en 1790.

---

1 Sources : Évangiles selon Matthieu 3, 13-17 ; Marc 1, 9-11 ; Luc 3, 21-22.

2 Archives de Côte d'Or antérieures à 1790-B. 10398

3 Sources : Encyclopædia Universalis.

## Emplacement des anciennes chapelles

Les emplacements des autels respectifs des chapelles attachées à l'église paroissiale de Saint-Jean-le-Vieux furent diversement répartis selon les époques. En outre, on a vu changer leurs vocales au gré des goûts personnels, voir des modes ; certaines chapelles disparurent même. Ces chapelles de l'Ancien Régime sont généralement citées dans les rapports de visites épiscopales, avec parfois l'indication de leur situation ; les piscines creusées dans les murs de l'église rappellent leur existence passée.

## La chapelle du Purgatoire (côté Évangile, nord)

On appelle « chapelle du Purgatoire » la voûte à croisée d'ogives se trouvant sous le clocher. Lors de travaux réalisés pendant la Révolution dans cette chapelle dite aussi « chapelle des cloches », on aurait mis à jour un ancien autel<sup>4</sup>. C'était probablement là que se trouvait l'église des curés primitifs. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle, on nommait cette chapelle le *Commun des prêtres*, car affectée à l'usage d'une société de prêtres appelée localement sous ce vocable.

Ces sociétés existaient sous diverses appellations dans tous les bourgs importants, depuis la fin du Moyen Âge, mais elles déclinaient fortement au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Le rôle social du Commun des prêtres était important pour la paroisse ; il vivait des revenus de fonds légués et officiaient à l'autel de la chapelle du Purgatoire pour célébrer les nombreux services dédiés au culte des morts ; aussi allégeait-il considérablement la tâche du curé de la paroisse. Ses sociétaires étaient prêtres, ou destinés à cette vocation ; ils venaient d'un milieu de commerçants ou d'artisans, nombreux à cette époque à Saint-Jean-le-Vieux. Bien qu'ils partageassent les revenus tirés des fonds ou des offices, ils ne vivaient pas en communauté, mais ils disposaient d'une maison avec jardin et chènevière, en vis-à-vis du porche de l'église, appelée aussi *commun des prêtres*. Son activité s'éteignit progressivement, puis sa maison fut vendue par les syndics du village en 1688<sup>6</sup> et ses autres biens cédés à Cure<sup>7</sup>.



Ancienne piscine trilobée de la chapelle du Purgatoire

Le notaire ducal Claude POGUET avait fondé en 1590 une pension de 16 florins, versée chaque année au Commun des prêtres<sup>8</sup>. En 1639, Messire Étienne BACHOD était premier prêtre du Commun, tandis que le curé de la paroisse était François FERRAND.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, la chapelle du Purgatoire avait, entre autres revenus, ceux du pré des *Sergatières*, qui a donné son nom au lieu-dit Les Sergatières situé à Hauterive. Ce fonds avait été donné par noble Jacques de MAUBEC et sa femme, qui étaient les parents de Aynarde, femme de Jean de MOLANS de la Tour de Neuville (sur Ain), mariés en 26 juin 1571<sup>9</sup>. François DESVIGNES, marchand, jouissait du patronage de

4 Source : Écho paroissial de 1906.

5 Sources : *La foi dans le siècle ; Les sociétés de prêtres dans le diocèse de Lyon au XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, par Jean-Pierre Gutton. P.U.R., 2009.

6 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1579, f°137.

7 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1558, f°197.

8 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1495, f°69.

9 D'après Samuel Guichenon.

la chapelle en 1548, en échange d'une redevance de 5 florins dus à la Chapelle<sup>10</sup> ; le vicaire Pierre BONET était procureur des prêtres sociétaires.

Bien avant 1621, les BECCUAT, riches marchands drapiers, achetèrent un droit de sépulture dans cette chapelle du Purgatoire. La plupart de leurs successeurs ainsi que leurs conjointes, même veuves et remariées, s'y firent inhumer. Claude BECCUAT institua, par son testament du 9 février 1665, *une messe à basse voix qu'il voulait être dite tous les samedis perpétuellement jusqu'à l'infini dans la chapelle du Purgatoire fondée en l'église de Saint Jean le Vieux soit de Notre Dame des Trépassés... pour le repos de son âme, celles de ses prédécesseurs, et celle de Pernette JORDAIN<sup>11</sup> sa femme*. Pour ce service il donna un pré appelé Pré Mosslet, contenant 40 seytives<sup>12</sup>, situé en la prairie de St Jean le Vieux<sup>13</sup>. Une plaque rappelant cette volonté est scellée dans le mur sud de la chapelle.

La dernière des BECCUAT s'éteignit le 27 janvier 1694 ; sans postérité, elle légua tous ses biens à la chapelle par testament, pour la fondation de deux messes<sup>14</sup>.

Mais, en 1755, c'est le sieur POGUET de la Combe, descendant des châtelains de Varey, qui nomma le curé DUGLAS recteur de la chapelle. Les raisons qui conduisirent les POGUET à patronner cette chapelle ont sans doute pour origine la fondation faite par Claude POGUET évoquée plus haut. Qu'était-il advenu de la pension versée à l'ancien Commun des prêtres dont les biens étaient passés à la Cure ? Les POGUET avaient-ils eu en compensation le droit de patronage ? Ils le conservèrent jusqu'à la Révolution, mais semblent s'en être désintéressé, résidant désormais dans la paroisse de Jujurieux depuis que leur ancêtre Humbert s'était marié avec Marie Anne Tholmond.



Le 28 octobre 1787, lors de la prise de possession du bénéfice<sup>15</sup> par Louis Benoît BRIEL, sous-diacre du diocèse de Lyon habitant à Saint-Jean-le-Vieux, en remplacement de M<sup>re</sup> Charles BRIEL démissionnaire, il est guère fait allusion au patron : son nom n'est même pas cité ; on sait simplement qu'il a donné son accord. À cette époque la ferveur religieuse diminuait ; le patronage n'avait plus la considération et la place qu'il tenait autrefois. Les patrons délaissaient leurs chapelles, alors que l'Église les convoitait plus que jamais en raison de leurs revenus complémentaires non négligeables procurés aux curés. D'ailleurs le 6 septembre 1790, une délibération communale déclara vouloir en faire l'acquisition.

10 Sources : Archives départementales de l'Ain, G272-1548-Acte entre Francois des Vignes d'Autrive, touchant une pension de cinq florins deubz à la Chapelle dudict Purgatoire, du x<sup>e</sup> juin 1548, pour Messire Bonet vicaire et procureur de ladicte Chapelle.

11 Voir : [Nobles Jourdain](#).

12 Cette surface, équivalant à 11 hectares environ, est extraordinaire pour l'époque.

13 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1548, f°40.

14 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1583, f°78.

15 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1663, f°181.

Le 24 avril 1793, le District de Saint-Rambert mit en vente *une maison, un petit jardin, et une petite chenevière, rière Saint-Jean-le-Vieux, dépendant de la chapelle Beccuat*<sup>16</sup> : il s'agissait d'une partie de l'ancien patrimoine de Claudine BECCUAT.

## La chapelle des Bachod (côté Évangile, nord)

C'est ainsi que s'appelait en 1614 la seconde chapelle, côté évangile. Elle était placée sous le vocable de *Monsieur saint Roch* ; elle fut fondée par Emmanuel BACHOD, seigneur de la Verdatière.

Cet emplacement abritait une autre chapelle : la Chapelle dite du Bochet<sup>17</sup> ; son édifice était situé jadis au lieu-dit Le Bochet, au nord du village ; placée sous le vocable Notre Dame, elle avait pour origine le prieuré fondé par des religieuses Bénédictines de Blyes<sup>18</sup>. Claude de LA COUZ, ancien abbé d'Ambronay en était le patron. Ruinée, elle n'avait plus d'utilité, mais était désormais jointe à celle des BACHOD, avec les droits et revenus<sup>19</sup>. Ainsi donc, le 15 février 1614 Emmanuel BACHOD présenta ces deux chapelles à Messire FERRAND, prêtre de Torcieu habitant *au-dit Saint Jehan de Vieu*, afin d'y faire le service conformément aux deux fondations, *priant et requérant* toutefois l'archevêque de Lyon de fournir *les lettres de provision nécessaire et requises*.

La chapelle des BACHOD passa par alliance à la famille RUFFIN qui prit le titre des seigneurs de la Verdatière. D'après son testament du 18 octobre 1673, marguerite BESAULT, femme de Philibert RUFFIN, y eut sa sépulture.

Lorsque les RUFFIN furent ruinés et leur fief de la Verdatière « vendu » au juge de Varey en 1687, ils conservèrent leur chapelle<sup>20</sup>, ce qui illustre bien les valeurs éthiques données à ces possessions. Plus tard, en 1696, Gaspard de BEAUREPAIRE, seigneur de Varey, acquit ce fief et tenta de faire main basse sur la chapelle, qu'il disait devoir rester attachée au fief. À cette époque elle était placée sous le vocable de Notre Dame de Lorette, saint Roch et saint Nicaise. Un accord eut lieu en faveur du plus puissant, mais finalement ce privilège resta aux RUFFIN. Joseph RUFFIN de la Biguerne la présenta à son parent, Messire François BEGOZ, docteur en théologie, archiprêtre de Chalamont et de Sandrans, chanoine de l'église collégiale de Montluel, qui en prit possession le 9 septembre 1719. Elle passa ensuite à un autre parent de la famille : Messire HUREVILLE de Saint-Étienne-du-Bois qui en était recteur en 1755 et toujours 1790<sup>21</sup>, lorsque la Municipalité de Saint-Jean-le-Vieux souhaite l'acquérir.

Une pierre de taille réemployée lors des travaux de 1891, située en hauteur dans le mur ouest de la dernière voûte latérale côté épître, porte une inscription très difficilement lisible. Elle révèle pourtant le patronyme : BAUCHAUD. Il pourrait s'agir de Dom Jean BACHOD, neveu de François, qui fut abbé commendataire d'Ambronay en 1560. Il résigna vers 1573 et mourut à Rome<sup>22</sup>. La date gravée pourrait être 1538, la chapelle des Bachod ayant été fondée en 1531, comme déjà dit.

---

16 Sources : Archives départementales de l'Ain, 1Q 210.

17 Se prononçait probablement [buʃɛ], comme actuellement.

18 Voir Topographie historique du département de l'Ain, Marie-Claude Guigue, Gromier, 1873.

19 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1505, f° 93.

20 Source : Archives départementales de l'Ain, 3E 1599, f°44-*Vente pour Me Pierre Baron avocat a la Cour et Juge de Varey*.

21 Archives communales, délibération du 6 septembre 1790.

22 Source : Annales de la Société d'Émulation de l'Ain.



### Notes sur la chapelle du Bochet

Nous apprenons l'origine de la Chapelle Notre Dame du Bochet par le contenu d'un acte de décharge.

Au décès de Claude de LA COUZ, Emmanuel Philibert BACHOD en avait conservé les titres hérités de leurs ancêtres communs. Il les rendit au jeune héritier de son oncle, René de LA COUZ, originaire de La Combe, le 28 avril 1627. Ces papiers comprenaient :

- Un *abergeage* en faveur de feu Noble Benoît BACHOD sieur de la Verdatière, avec des terres et bois du Bochet en dépendant, écrit sur un grand parchemin daté du 28 mars 1546, avec la ratification au dos la Dame prieur de Blyes du 1<sup>er</sup> avril 1547 ;
- Une copie de ladite ratification ;
- Une déclaration faite par Claude BACHOD protonotaire et curé de Saint-Julien-sur-Reyssouze et Oussiat, contenant que l'*abergeage* fait de ses terres et bois du Bochet, il entendait l'avoir fait au profit dudit noble Benoît BACHOD.
- Un extrait du privilège du Prieuré de Blyes et du Bochet pour le droit de dîme de l'an 1245
- La fondation de la chapelle des BACHOD en l'église paroissiale de Saint-Jean-le-Vieux du 28 octobre 1531, faite par Étienne et Louis BACHOD.

### Les chapelles Saint-Sébastien et du Saint-Rosaire (côté Évangile, nord)

Elles étaient situées ensemble vers le fond de l'église, côté évangile. Ces deux chapelles sont mentionnées dès 1655 dans le rapport que fit Monseigneur CAMILLE DE NEUVILLE, archevêque de Lyon après sa visite pastorale du 3 septembre.

#### Saint-Rosaire

Cette chapelle fut probablement fondée par noble Louis Marin DESVIGNES d'Hauterive, car l'époux de sa petite fille, Marianne de MONTGRILLET, indiqua dans son testament du 29 avril 1686 vouloir être

inhumé en cette chapelle<sup>23</sup>. Marianne de MONTGRILLET était la fille de Jean François de MONTGRILLET, seigneur de Palamain et d'Hauterive, et de Marie de MONTFERRAND.

En 1755, le curé Claude Louis DUGLAS précisa que cette chapelle n'avait ni patron ni recteur. Aussi tombait-elle rapidement en décrépitude et... dans l'oubli.

Elle n'a pas été mentionnée dans les ventes de biens nationaux, mais en 1803, la Municipalité, le 28 germinal an XI, considérant que la chapelle du Rosaire – jointe à la chapelle Saint-Sébastien – menaçait ruine, on interdit son accès avec une barrière en planches. En 1805, précisément le 16 pluviôse an XIII, contraint par la loi, on décida de financer les réparations estimées à 480 francs, mais les travaux ne semblent pas avoir été effectués.

### Saint-Sébastien

C'était la chapelle des AYCARD de LA COUR ; leur maison se situait en 1653 sous le château de Champolon, lieu-dit « La Cour ». Ses fonds comprenaient une partie des terres et prés de la Maladière<sup>24</sup>, lieu-dit situé avant le Pont du Riez, entre les Picatières et la RD 12.

En 1671, Claude Philibert AYCARD, sieur de la Cour – il était noble – patronnait cette chapelle, tandis que Jean Baptiste ROUZIER prêtre curé de Pont d'Ain en était le recteur<sup>25</sup>. Sa femme, Claudine CALLAMARD s'y fera inhumer en 1690.

En 1693, Claude Philibert AYCARD nomma comme desservant Nicolas CUDIER, prêtre et curé de la Paroisse. L'année suivante, il se fit inhumer dans sa chapelle Saint-Sébastien<sup>26</sup>.

Puis, la chapelle passa par héritage à Honnête François JACQUEMIN, vigneron de Varey, petit-neveu du précédent. En 1714, il nomma comme recteur Claude Louis DUGLAS, curé de la Paroisse<sup>27</sup>.

En 1755, le curé Claude Louis DUGLAS précisait dans ses notes<sup>28</sup> que c'était la femme de Jean-Baptiste MERMET de Varey – Marie-Josèphe JACQUEMIN – qui y nommait ; elle devait payer 20 livres avec ses sœurs pour les messes.

Les trois sœurs la patronnaient toujours en 1769 lorsque, suite au décès de Messire Claude Louis DUGLAS, elles mirent en possession et comme recteur, le 23 juillet, le nouveau curé de la Paroisse, Louis MOREL<sup>29</sup>.

Cette chapelle n'a pas été mentionnée dans les ventes de biens nationaux, mais, après la Restauration elle est appelée « chapelle ferrée »<sup>30</sup>, terme employé couramment pour désigner les chapelles closes d'une grille afin d'en réglementer l'accès. La cause de cette interdiction pourrait être le danger d'effondrement de la partie de voûte au-dessus l'ancienne chapelle du Saint-Rosaire qui n'était toujours pas réparée en 1816.

---

23 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1578, f°60, Testament de Louis Marin Dubreuil, écuyer, seigneur de Saconnay.

24 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1536, f°12 – Partage entre Claude Philibert et Louis Aycard.

25 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1553, f°21.

26 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1607, f°214 et 3E 1583, f°89.

27 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1590, f°63.

28 Source : archives communales antérieures à 1790.

29 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1688, f°2705 et 2708.

30 Écho Paroissial de 1807.

## La chapelle Saint-François (côté Épître, sud)

Son autel se situait sous la voûte à croisée d'ogives appelée encore aujourd'hui la chapelle de Varey. Fondée par les Chalant, seigneurs de Varey, la clef de voûte porte leurs armes.



Chapelle de Varey : blason des Chalant

En 1650, son patron était Philibert de BEAUREPAIRE. Un nouveau recteur, Messire Jean Baptiste ROSIER vicaire à L'Abergement-de-Varey, fut nommé le 31 octobre en remplacement de Messire Philippe JAILLARD, curé de Saint-Jean-le-Vieux, décédé la veille<sup>31</sup>. Le même jour, il prit possession également des chapelles Saint-Laurent située dans l'enceinte du château de Varey et celle de Saint-Antoine, dont l'autel était situé aussi dans l'église paroissiale, selon le rapport de l'intendant BOUCHU, du même côté, plus bas en suivant, avec la chapelle Saint-Marguerite.

Les chapelles des seigneurs de Varey comprenaient entre autres fonds, une maison d'habitation appelée « La Tour », couverte de tuiles, située *sur la rivière d'Oiselon*, proche de la halle du village de Saint-Jean-le-Vieux<sup>32</sup>, appelé anciennement Vieu-sous-Varey.

## La chapelle Sainte-Marguerite (côté Épître, sud)

Elle succédait à la chapelle de Varey<sup>33</sup> en descendant la nef. Son recteur était Messire Pierre DECROSO curé de Jujurieux en 1663. C'était la chapelle des LOUVAT de CHAMPOLON.

Charles Joseph du LOUVAT, écuyer, seigneur de Champolon et Curtelet, résidant à La Combe, hameau de Jujurieux, en était le patron en 1719, avec Messire Nicolas CHAPPELLIER, prêtre et curé de Jujurieux, comme chapelain.

Toujours d'après ses notes, le curé DUGLAS, en était le recteur en 1755. À sa mort, il fut remplacé par Messire Antoine Balthazard JORDAIN, clerc tonsuré originaire du village, le 28 avril 1769 ; il était fils de Messire Claude Joseph JORDAIN garde des Sceaux près le Présidial de Bourg. En même temps, Messire Louis MOREL<sup>34</sup> fut nommé à la Cure.

Avant 1790 cette chapelle fut groupée avec une autre placée sous le vocable de Sainte-Marguerite et Saint-Apolinaire. En 1791, Balthazar JORDAIN en était toujours titulaire, et tandis que les biens de la chapelle étaient confisqués, il percevait en compensation un traitement de l'État<sup>35</sup>. Ses biens consistaient seulement en un pré situé aux Combes, d'une superficie d'une seytive et demie, qui fut d'ailleurs mis en vente le 24 avril 1793<sup>36</sup>.

31 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1533, f°308.

32 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1535, f°292. Également 3E 1608, f°16. C'est potentiellement vers cet emplacement que fut édifié la bâtisse savoyarde de 1333.

33 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E1640, f°148.

34 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E1640, f°148.

35 Sources : Archives départementales de l'Ain, 2L 260.

36 Sources : Archives départementales de l'Ain, 1Q 210.

## La chapelle Saint-Antoine (côté Épître, sud)

Dans la même croisée d'ogives que la chapelle précédente, se tenait également l'autel de la chapelle Saint-Antoine appartenant au seigneur de Varey. Le notaire royal et châtelain de Varey, Claude POGUET y avait acheté un droit de sépulture en 1606<sup>37</sup>.

En 1641, après le décès de Messire Étienne François BACHOD, ancien recteur, cette chapelle fut attribuée à Messire Philibert JAILLARD, que François DUGNYE, seigneur de Varey et Jujurieux, installa<sup>38</sup>. Après son décès, lui succéda en 1650<sup>39</sup>, Jean Baptiste ROSIER, prêtre vicaire affecté à L'Abergement-de-Varey.

Le recteur suivant fut Claude de CHAMPFOUR, curé de Magny en Bourgogne, diocèse d'Autun. Pour la cérémonie de prise de possession de cette chapelle, il donna procuration à Messire Adrian Constance DUGLAS, clerc tonsuré de Montréal. Contrairement aux autres chapelles, dont les lettres de provision étaient fournies par l'Archevêque de Lyon, c'était l'abbé commendataire de Notre Dame d'Ambronay qui procurait celles de la chapelle Saint-Antoine<sup>40</sup>. L'abbé Claude Louis DUGLAS confirmait ces modalités par ses notes de 1755, alors que Messire BONNET d'Ambérieu était recteur.

## La chapelle Saint-Claude (côté Épître, sud)

Elle est citée en 1655 dans le rapport de l'intendant BOUCHUT comme étant la dernière du côté Épître.

En 1629, son patron était Honnête Nicolas, fils de Claude FRANÇOIS dit PÉTRÉ de L'Abergement-de-Varey. Le 2 juillet, il présenta cette *chapelle ou oratoire sous le vocable de Saint-Claude ainsi que les droits de confrérie*, à Philippe JAILLARD originaire de Saint-Jean-le-Vieux, prêtre de la paroisse, en remplacement de feu Messire François TILLON, précédent recteur<sup>41</sup>.

Lorsque le curé JAILLARD décéda à son tour, en 1650, la chapelle était patronnée par Honnête Claude, fils de feu François BARBOLLAT dit TILLON. Elle fut présentée le 5 novembre par le Sieur SAUNIER, curé et archiprêtre d'Ambronay, au nouveau curé de la paroisse de Saint-Jean-le-Vieux, Messire Nicolas CUDIER<sup>42</sup>.

Mais le droit de patronage fut bientôt contesté par le seigneur de Champolon de La Combe. Par conséquent, l'édifice fut délaissé, abandonné pendant un temps, bien que la chapellenie fonctionnât toujours. En 1655, son état ne permettait plus d'y célébrer la messe, *étant toute dépavée, sans vitres, les ormeaux poussant sur la toiture et détruisant la voûte*<sup>43</sup>. Le recteur était à cette époque Messire Pierre Decroso prêtre à la cure de Jujurieux.

En 1719, le patron était Charles Joseph du LOUVAT. Il nomma comme chapelain, le 30 septembre, le curé de Jujurieux, Messire Nicolas CHAPPELLIER, en remplacement de messire ROGUET<sup>44</sup>.

Finalement la Justice trancha, et en 1746 les TILLON avaient retrouvé leurs anciens droits de patronage. Jeanne, fille aînée de feu Claude TILLON – Maître chirurgien de Saint-Jean-le-Vieux sans enfant

37 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1507, f°69.

38 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1526, f°149.

39 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1533, f°308.

40 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1609, f°156.

41 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1518, f°294.

42 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 34634.

43 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1548, f°198.

44 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1640, f°148.

mâle – devint patronne de la chapelle Saint-Claude. Elle nomma comme chapelain, le 14 octobre 1746, Jean-Baptiste VICAIRE, prêtre et vicaire de Neuville-sur-Ain, suite au décès de Messire Claude FOURNIER de Varambon recteur de ladite chapelle. Puis, le 5 septembre 1747, elle nomma Messire Pierre GOYFFON, curé de Tossiat<sup>45</sup>, ce que confirme le curé Claude Louis DUGLAS par ses notes de 1755.

## **La chapelle Saint-Antoine de Padoue (côté Épître, sud)**

Elle était déjà fondée en 1621, car Messire Antoine de LA BALME, curé de la Paroisse en prit possession<sup>46</sup> cette année-là. C'était la chapelle de la famille FORNIER-ROSSET ; son patron était alors Antoine ROSSET, fils de feu Marc ROSSET. L'emplacement de son autel est inconnu pour cette époque.

Mais curieusement, Monseigneur Camille de NEUVILLE, dans son rapport de 1655, mentionna « On a commencé une chapelle dédiée à saint Antoine de Padoue. ». S'agissait-il d'un nouvel emplacement ? Elle n'était pas terminée en 1678, car Marguerite FORNIER veuve de Émilan MATHIEU, souhaita dans son testament avoir sa sépulture au cimetière de l'église de St-Jean-le-Vieux, au tombeau de ses ancêtres qui joignait l'arcade destinée pour la chapelle de saint Antoine de Padoue<sup>47</sup>.

En 1734, son recteur, Jérôme FORNIER, aussi curé de la Paroisse, amodiait ses biens qui consistaient en des prés contenant cinq seytives, des terres de dix mesures de semailles au lieu-dit le Pontet, et des vignes de quatre ouvrées situées à la Guillotière<sup>48</sup> : beau patrimoine !

Le curé Louis DUGLAS notait en 1755 que la chapelle Saint-Antoine-de-Padoue, dont l'arcade était à l'entrée de l'église du côté droit, n'était pas bâtie ; Maître FORNIER (probablement Joseph, qui fut fermier général des revenus de Varey en 1749) en était le patron, et le curé de Martignat le recteur ; il faisait dire cinquante messes au grand autel chaque année en attendant que la chapelle soit bâtie.

Charles BRIEL, curé de Cerdon originaire de Saint-Jean-le-Vieux, était recteur en 1775<sup>49</sup>.

D'après la « Déclaration pour l'Acquisition des Domaines nationaux », son autel fut finalement érigé dans la chapelle de Varey. Les biens de cette chapelle subirent le même sort que les autres biens de l'Église durant la période révolutionnaire.

---

45 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1623 f°s128 et143.

46 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1511, f°22.

47 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1555, f°307.

48 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1590, f°86.

49 Sources : Archives départementales de l'Ain, 3E 1654, f°429.

## Répertoire des Chroniques de l'Oiselon de Lucien Pérouze concernant l'église Saint-Jean-Baptiste

**N°4-octobre 1996** – 13 mai 1895 – Les vitraux du chœur de l'église de St-Jean-le-Vieux sont commandés aux Ateliers Bessac à Grenoble. Le maître-verrier Jean-Augustin Bessac.

**N°6-octobre 1997** – 1851 – Clotilde Alliod fait don à l'église de St-Jean-le-Vieux de son tableau « Le baptême du Christ ». Comparaison du tableau de Clotilde Alliod avec l'original de Savonanzi.

**N°9-mai 1999** – 1842 – Une « Belle jardinière » entre dans l'église de St-Jean-le-Vieux.

**N°10-octobre 1999** – Dépliant « Église de St-Jean-le-Vieux ».

**N°13-mai 2001** – Cloches et clocher de St-Jean-le-Vieux (suite).

**N°21-Mai 2005** – 1768 – 1794 – Claude Louis Morel, curé de St-Jean-le-Vieux sous la Révolution.

**N°22-October 2005** – 30 mars 1794 – L'église de St-Jean-le-Vieux « convertie » en Temple de la Raison.

**N°23-Mai 2006** – L'église et la paroisse de Saint-Jean-le-Vieux.

**N°24-October 2006** – L'église et la paroisse de Saint-Jean-le-Vieux (suite)

**N°s29/30-October 2009** – L'église paroissiale de Saint-Jean-le-Vieux – Essai de datation et description.

**N°s31/32-October 2010** – L'église paroissiale de Saint-Jean-le-Vieux – Les chapelles latérales.